Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse

Band: 39/1948 (1948)

Artikel: Conférence des Chefs des Départements de l'instruction publique de la

Suisse romande : les 26 et 27 avril 1918 à Poschiavo (Grison)

Autor: Jaccard, Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-113544

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TROISIÈME PARTIE

Conférence des Chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande

les 26 et 27 avril 1948 à Poschiavo (Grisons)

Pour la première fois depuis l'entrée des Grisons dans le groupement romand des Directions cantonales de l'instruction publique, la Conférence s'est réunie dans le pays aux 150 vallées, où le romanche et l'italien sont reconnus et pratiqués à égalité de titre avec la langue allemande.

Les 26 et 27 avril 1948, après avoir été reçus fort aimablement par les autorités et les écoles de Pontresina et celles de Poschiavo, les chefs des Départements de l'instruction publique de tous les cantons romands, à l'exception de celui de Fribourg empêché par une cérémonie officielle de prendre part à cette lointaine rencontre, ont tenu leurs assises annuelles dans la Salle communale de Poschiavo.

En ouvrant la séance du 26, M. le conseiller d'Etat Edmond Jaquet, président de la Conférence, adressa un message de cordiale bienvenue à MM. les conseillers d'Etat Galli, du Tessin, et Oguey, nouveau chef du Département vaudois de l'instruction publique, qui, tous deux, prennent aujourd'hui leur premier contact avec la Conférence. Il dit aussi à M. le conseiller d'Etat Planta et, par lui, au canton des Grisons, le plaisir et la gratitude des membres de la Conférence pour l'aimable invitation et l'accueil si cordial dont ils furent les heureux bénéficiaires dès leur entrée sur sol grison. La Conférence entendit ensuite un exposé du plus haut intérêt fait par M. le Chef du Département de l'instruction publique des Grisons sur la situation de l'école grisonne, rendue difficile non seulement par la diversité des langues (allemand, italien, romanche, celui-ci en 4 dialectes), mais aussi par la configuration du pays, la différence des altitudes, la dispersion

et l'éloignement des groupes scolaires dont les conditions géographiques et météorologiques sont parfois périlleuses pour les écoliers appelés à les affronter.

M. Jaquet ayant pris depuis quelques mois la direction d'un autre Département a quitté tout récemment celui de l'instruction publique et, par conséquent, ne fera plus partie du groupement romand des Directions de l'instruction publique. Il s'agit donc de le remplacer à la présidence du groupement. Quelque regrettable que soit ce désistement, la Conférence ne pouvait que s'incliner devant la démission de M. Jaquet, à qui elle exprima sa reconnaissance pour la façon aimable et distinguée dont il avait dirigé ses débats pendant ses deux années de présidence. Puis, fidèle à une tradition datant de l'époque même où fut créée la Conférence, elle appela à sa présidence le nouveau Chef du Département vaudois de l'instruction publique, M. Pierre Oguey, successeur de M. Jaquet à la tête de ce Département.

Sous la présidence de M. Oguey, et conformément à l'ordre du jour, furent mis en discussion le rapport et les comptes relatifs à l'Annuaire de l'instruction publique de 1947 et le projet de budget pour l'édition de 1948, dont communication avait été faite par le directeur de l'Annuaire, M. L. Jaccard. La Conférence les adopta après avoir pris acte d'un avis du Département fédéral de l'intérieur annonçant le maintien de la subvention habituelle dans le budget fédéral de 1948. De même elle admit les propositions du Comité intercantonal de rédaction concernant la composition du volume à publier en 1948, et, par la voix de son président, remercia et félicita de leur activité le rédacteur en chef, le Comité de rédaction et l'administration de l'Annuaire.

En reprise de séance, le matin du 27, la Conférence échangea ses vues sur les nouveaux traitements accordés par les cantons romands aux membres du corps enseignant primaire. Elle put ainsi constater les effets de la réadaption de ces traitements, justifiée chez nous comme ailleurs par le renchérissement des conditions de vie.

Elle prit acte aussi d'un rapport du secrétaire de la Conférence sur l'existence d'un fonds de fr. 2600 provenant de la liquidation, en 1937, de la « Société suisse pour la réforme de l'orthographe ». Ce fonds fut versé alors à la Conférence romande à qui fut laissé en même temps le soin de l'utiliser comme elle le jugerait opportun. Augmenté de ses intérêts, ce fonds est aujourd'hui de fr. 3258,20, somme dont la modicité a paru de nature à justifier un nouveau renvoi de son utilisation à plus tard.

Il fut enfin décidé qu'en 1949, la Conférence tiendrait sa séance annuelle à *Lausanne*.

* * *

La Commission administrative du Glossaire des patois romands, ainsi qu'il est d'usage, tint séance sous la présidence de M. le conseiller d'Etat C. Brandt, de Neuchâtel, dans le cadre et avec la participation de tous les membres de la Conférence romande présents à Poschiavo. Elle adopta le procès-verbal de la séance du 2 juillet 1947 à Genève, puis elle prit connaissance des comptes de 1947 se présentant comme suit :

Dépenses fr. 26 693,01 Recettes fr. 24 742,10 Déficit fr. 1 950,91

dont le montant est couvert par le compte d'attente.

Le directeur du Glossaire, M. Jaberg, présenta son rapport sur l'exercice de 1947 et, en terminant, annonça son intention ferme de cesser à fin décembre prochain, pour raisons d'âge et de santé, les fonctions qui en 1942 lui furent confiées à la rédaction et à l'administration du Glossaire en remplacement de M. Gauchat, décédé. M. Brandt se fit l'interprète de la Commission en exprimant à M. Jaberg les vifs regrets que cause sa détermination. Il releva de façon vibrante les mérites que valent au démissionnaire l'essor qu'il a su donner au Glossaire par son inlassable activité et par les sages conseils que dictaient son bon sens et sa belle culture. En témoignage de reconnaissance et d'estime envers ce distingué serviteur de l'œuvre nationale de culture que représente la réalisation du Glossaire des patois romands, la Commission admit unanimément la proposition de M. Brandt d'octroyer à M. Jaberg le titre de président ou de directeur honoraire de la Commission philologique du Glossaire.

Faut-il s'alarmer de la lenteur d'une publication qui comme le Glossaire ne sera réalisée que dans quelques générations? Telle fut la question posée en cours de séance. Les explications de MM. Jaberg et Brandt furent de nature à faire prendre patience et à maintenir la confiance en cette œuvre de longue haleine qui, pour être à même de poursuivre son chemin, doit pouvoir compter sur une collaboration rédactionnelle toujours plus active et sur des moyens financiers toujours plus étendus. Les démarches faites auprès du Département fédéral de l'intérieur pour obtenir en 1948 déjà une augmentation de la subvention annuelle ont abouti, celle-ci étant portée de fr. 13 000 à 17 000, mais cela ne suffira pas pour couvrir les besoins budgétaires à venir. Les cantons romands devront s'astreindre à un effort spécial. Des démarches vont être faites dans ce sens.

L. Jd.